« Je fais cette démarche, Monseigneur, simplement et sans condition. Mon intention est de partir aussitôt que je serai libre pour les saints lieux, et de suivre l'inspiration qu'il plaira à la divine Providence de me donner sur cette terre consacrée par la naissance et par la mort de Jésus-Christ. Depuis longtemps j'éprouve le besoin de prendre une grande résolution, j'espère que la j'en trouverai enfin le courage.

 Daignez agréer l'hommage de la vive reconnaissance et du profond respect avec lequel je suis, de Votre Grandeur, Monsei-

gneur, le très humble serviteur. >

M. Priou était si plein de l'idée de se démettre du supériorat qu'il crut devoir préparer sa maison à l'événement. Il saisit l'occasion de répondre au discours solennel que lui adressaient les élèves au jour de sa fête, le 25 juin : « Généralement, leur dit-il, vous me donnez beaucoup de contentement par votre piété, votre travail, votre bonne conduite et surtout votre bon esprit. Les exceptions sont rares, et, s'il venait à s'en rencontrer, elles me seraient d'autant plus pénibles. Ainsi, mes enfants, s'il ne s'agissait que de recueillir les témoignages de votre filial et respectueux attachement, ma tâche serait facile et douce. Mais toutes choses ont leur mauvais côté comme toute médaille a son revers. Quand je regarde de votre côté, je vous rends cette justice que j'obliens à peu près entière satisfaction. Mais quand je replie mes regards sur moi-même, c'est autre chose. A la vue de la grande responsabilité qui pèse sur moi, à la vue des devoirs si nombreux et si graves de la position que la Providence m'a confiée, je m'attriste malgré moi. Cette pensée me poursuit au milieu de nos jolies fêtes, elle est comme un nuage dans les beaux jours que vous savez me faire.....

Quelques jours plus tard, M. Priou recommençait de nouvelles instances auprès de l'évêque : « Monseigneur, lui écrivait-il, d'après la réponse que vous avez eu la bonte de me faire verbalement au sujet de ma lettre du 18 mai, je pense pouvoir considérer ma démission comme définitivement acceptée pour les vacances prochaines. Les motifs principaux de ma démarche sont, comme j'ai eu l'honneur de l'exposer à Votre Grandeur, d'une part, la conviction où je suis que je n'ai point les qualités nécessaires au poste que j'occupe, et d'autre part, le désir d'en finir avec la pensée qui me revient sans cesse d'entrer dans quelque ordre religieux. Sur ce dernier point, il est vrai, mes directeurs m'ont toujours dit qu'ils me croyaient plutôt appelé à faire le bien comme prêtre séculier. Vous-même, Monseigneur, m'exprimiez l'autre jour à peu près le même avis, en me disant que vous m'aviez jugé spécialement propre au saint ministère. Le fait est que dans mes jours d'hésitation, je n'ai jamais balancé qu'entre deux positions, le ministère paroissial ou autre, et la vie religieuse. Aussi ai-je vivement regretté les deux vicariats que j'ai successivement occupés à Angers, Saint-Joseph et Saint-Maurice. En faisant le voyage des saints lieux j'aurai le double avantage de lever mes derniers doutes et de satisfaire une curiosité bien légitime dans un prêtre. »